PROCES-VERBAL COMITE DE DIRECTION réunion plénière Au siège 30 Janvier 2023 Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Membres élus présents :

Mesdames Christine AUBERE, Valérie COLIN, Joëlle MONLOUIS, Ghislaine YESLI KERRAD, Messieurs Ahmed BOUAJAJ, Gilbert MATHIEU, Christian PORNIN, Rosan ROYAN, Daniel VOISIN

Membres de droit présents :

Messieurs Philippe SURMON (Président du District PARISIEN), Philippe COLLOT (Président du District de SEINE-ET-MARNE), Jean-Pierre MEURILLON (Président du District des YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Ahmed HADEF (Président du District de la SEINE-SAINT-DENIS), Denis TURCK (Président du District du VAL DE MARNE)

Assistent:

Madame Sophie GERMAIN (Directrice Générale)

Messieurs Hugues DEFREL (Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint), Ali MOUCER (Directeur Technique Régional)

Absents:

Madame Marie-Christine TERRONI

Messieurs Philippe COUCHOUX (excusé), Bruno FOUCHET (excusé), Paolo DE CARVALHO (excusé), Claude DELFORGE (excusé), Simon VEISSIERE (excusé)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 15 DECEMBRE 2022

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.

Le Comité adopte à la majorité (1 vote CONTRE) le procès-verbal de sa réunion plénière du 15 Décembre 2022.

LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES

Au 27.01.2023, la Ligue a enregistré 293 051 licences, ce qui constitue un nouveau record. La dynamique de la Ligue et de ses clubs, associée à l'effet Coupe du Monde, ont ainsi permis d'atteindre ce nouveau record après une saison 2021-2022 déjà record (290 048 licences). Depuis la dernière réunion plénière du Comité (le 07.11.2022), la Ligue a enregistré 36 714 licences supplémentaires.

De date à date, on constate une augmentation de 4,8% (+ 13 490 licences). Par rapport à la fin de saison dernière, l'augmentation est de 1% (+ 3 003 licences).

Les membres du Comité prennent ensuite connaissance, à l'aide de différents tableaux, de :

- . La répartition des licences enregistrées par catégorie,
- . La répartition des licences enregistrées par District,
- . La répartition des licences enregistrées par District et par catégorie.

LES INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL

<u>Informations générales</u>

* Retour sur les réunions du Comité Exécutif de la F.F.F.

Le Président revient succinctement sur les 8 réunions du Comité Exécutif de la F.F.F. qui se sont tenues depuis le 10 Novembre dernier.

* Retour sur l'Assemblée Fédérale du 07 Janvier 2023

Le Comité prend connaissance des textes votés par l'Assemblée Fédérale du 07 Janvier dernier et notamment :

. Le Barème disciplinaire (aggravation du barème pour certaines infractions commises à l'encontre des officiels) ;

Cette modification va conduire le Comité à adopter un nouveau barème disciplinaire en vue de la prochaine saison.

- . L'article 155 des Règlements Généraux de la F.F.F. sur la mixité (élargissement du champ des possibles pour permettre à une jeune joueuse d'évoluer en mixité) ;
- . Les Règlements des Labels (possibilité de retrait du Label sur demande de la Ligue ou du District dans le cas où les licenciés des équipes concernées par le Label sont sanctionnés de manière répétée pour des comportement antisportifs).

* Retour sur les réunions « Président de Lique – Présidents de District »

Le Président revient sur les réunions « Président de Ligue – Présidents de District » qui ont eu lieu les 04 et 25 Janvier derniers. Figuraient à l'ordre du jour de ces réunions : Le 04 Janvier 2023 :

- Contrat d'Objectifs LFA Lique Districts : point sur l'évolution de la subvention
- Analyse comparative de l'évolution de l'offre de pratique et du nombre de licenciés
- Assemblée Fédérale du 07.01.2023 : étude des textes soumis au vote
- Reversement de la quote-part District sur les produits de la formation 2021/2022 Le 25 Janvier 2023 :
- Loi du 2 Mars 2022 visant à démocratiser le sport en France : conséquences sur la gouvernance de la F.F.F.
- Analyse de l'évolution des différentes quotes-parts (F.F.F., Ligue, Districts) sur les produits licences et DCC
- Plan régional de développement de l'arbitrage

* <u>Information élection de Joëlle MONLOUIS en qualité de membre au Conseil d'Administration</u> du CROSIF

Le Président informe le Comité de l'élection de Joëlle MONLOUIS, Vice-présidente, en qualité de membre du Conseil d'Administration du CROSIF représentant le football.

Le Comité lui adresse ses sincères félicitations et formule des vœux de pleine réussite dans ses nouvelles missions.

* Point sur l'organisation des Finales des Coupes

Les tirages des quarts et demi-finales des Coupes Régionales se dérouleront comme suit :

- . Pour les Coupes Régionales Jeunes Masculins, le Lundi 13 Février 2023 au siège de la Lique :
- . Pour la Coupe Inter-DOM, le Mercredi 08 Mars 2023 (lieu à déterminer) ;
- . Pour les Coupes Régionales Seniors et Jeunes féminines et Futsal, le Lundi 27 Mars 2023 au siège de la Ligue.

Le Comité prend ensuite connaissance des candidatures, reçues à ce jour, pour l'accueil de Finales Régionales, et entérine les candidatures suivantes :

- . Finale de la Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF Seniors le Mercredi 26 Avril 2023 sur les installations de l'US VAIRES (77) ;
- . Finale de la Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF Inter-DOM le Jeudi 18 Mai 2023 sur les installations du RC GONESSE (95) ;
- . Finale des Coupes de Paris CREDIT MUTUEL IDF CDM et Anciens le Dimanche 18 Juin 2023 sur les installations du FC BOURG LA REINE (92).

La désignation des lieux des autres Finales interviendra ultérieurement, notamment après la traditionnelle visite de faisabilité sur le(s) site(s) candidat(s).

Enfin, le Comité entérine la candidature de DIAMANT FUTSAL pour l'accueil d'un centre de la Phase Qualificative Nationale du Challenge National Féminin Futsal le Dimanche 12 Mars prochain, étant rappelé qu'ayant 2 équipes qualifiées pour cette Phase Qualificative, notre Ligue est dans l'obligation de proposer un centre (article 4.B.2 du Règlement de l'épreuve).

* Plan Fédéral de Mixité

Le Comité prend connaissance d'un courrier, en date du 04 Janvier dernier, co-signé par M. CAILLIET, Président de la Commission Fédérale de Féminisation, et Mme LAINE, membre du BELFA, relatif à la mise en œuvre du Plan Mixité.

A ce titre, une réunion regroupant notre Ligue et celles des Hauts-de-France et du Centre Val de Loire se tiendra à Paris, au siège de la Fédération, le 25 Mars prochain (de 11h à 16h).

Dans cette perspective, la Ligue doit désigner 12 « femmes à profil » qui seront accompagnées par la FFF et l'IFF. Ces femmes seront intégrées au parcours d'accompagnement, qui vise à former, au niveau national, 300 femmes à la prise de responsabilités dans le monde du football d'ici 2024.

Les Districts ont été invités à renvoyer à la Ligue pour le 20 Février les noms et prénoms de la femme à profil qu'ils auront désignée pour leur territoire ainsi que les élues de leur Comité Directeur qui pourront être présentes lors de la réunion du 25 Mars.

La Ligue quant à elle transmettra la liste des élues du Comité disponibles, élues qui font par ailleurs parties du « Club des 100 femmes », ainsi que certaines dirigeantes de club identifiées lors des opérations « Les Bâtisseuses » en qualité de « femmes à profil ».

* Opération « 10 000 Ballons »

La livraison dans les Districts des dotations aux clubs dans le cadre de l'opération « 10 000 Ballons » interviendra dans les prochains jours.

A l'instar des saisons précédentes, les clubs concernés pourront télécharger leur bon de retrait de la dotation depuis l'Extranet de la Ligue, étant rappelé que les bons de retrait devront être conservés par les Districts afin de les retourner à la Ligue après avoir effectué la remise des ballons aux clubs de leur territoire.

* Festival Foot U13

La Finale Nationale du Festival Foot U13 se tiendra les 3 et 4 Juin prochains à Capbreton. Dans cette perspective, il est rappelé que les Districts doivent se mettre d'accord sur la désignation des CT-DAP qui accompagneront les équipes franciliennes, étant précisé que Céline LAPERTOT, CTR-DAP, participera à l'organisation de la manifestation.

* Opérations de la F.F.F. en faveur des bénévoles

Le Comité prend connaissance des dates des opérations de la F.F.F. en faveur des bénévoles :

- Journée Nationale des Bénévoles

Comme lors de la précédente édition, la Journée Nationale des Bénévoles 2022/2023 se déroulera sur 2 jours, les Samedi 29 et Dimanche 30 Avril 2023.

Le samedi 29, les bénévoles assisteront aux finales de la Coupe GAMBARDELLA et de la Coupe de France et le dimanche 30, ils sont conviés à un déjeuner et un spectacle à La Seine Musicale.

Le nombre de bénévoles à désigner par la Ligue est de 91, étant rappelé que les personnes désignées au sein de la délégation doivent être titulaires d'une licence Dirigeant depuis plus de 5 ans.

- Week-end des Bénévoles à Clairefontaine

Selon le calendrier établi par la LFA, des bénévoles de la Ligue participeront, avec ceux de la Ligue des PAYS DE LA LOIRE, à ce « Week-end des bénévoles » à Clairefontaine les 15 et 16 Avril 2023.

La délégation de la Ligue devra être composée de 49 bénévoles, étant rappelé que les personnes désignées au sein de la délégation doivent être titulaires d'une licence Dirigeant depuis moins de 5 ans.

Comme la saison dernière, Mmes Valérie COLIN et Joëlle MONLOUIS encadreront les bénévoles désignés par les Districts.

Les modalités pratiques de ces deux opérations seront communiquées aux Districts dans les prochains jours afin de leur permettre de désigner des bénévoles de leur territoire.

* Point sur les travaux des Commissions Régionales

- Commission des Finances et du FAFA

Le Comité prend connaissance de la répartition par District des subventions accordées au titre du « FAFA – Transport » et du « FAFA – Equipements », et relève qu'à date, les Districts PARISIEN et des YVELINES n'ont toujours pas présenté de dossiers.

Il est également relevé qu'à date, la Ligue n'a consommé que 43% de son enveloppe budgétaire, étant rappelé qu'en cas de non-épuisement de l'enveloppe régionale à fin Avril, celle-ci est redistribuée au niveau national.

- Commission Foot Entreprise et Critérium – Pôle développement et promotion

Le Comité est informé de la réflexion en cours au niveau du Pôle développement et promotion de la Commission Foot Entreprise et Critérium quant à une modification du format du Championnat de Football Entreprise du Samedi Matin (passage d'une formule match aller/retour à une formule en 2 phases) et ce, dès la saison 2023/2024 ; l'objectif étant de redonner un peu d'attrait à ce Championnat qui compte à date 10 équipes en R1 et 8 équipes en R2.

* <u>FC 93 BOBIGNY BAGNOLET GAGNY : décision de la Commission Fédérale de Contrôle</u> des Clubs

Le Comité prend connaissance des sanctions prononcées par la Commission Fédérale de Contrôle des Clubs à l'encontre du FC 93 BOBIGNY BAGNOLET GAGNY (interdiction d'engagement en Coupe de France pour 2023/2024, retrait de 3 points au classement 2022/2023 et encadrement de la masse salariale 2022/2023), étant relevé que la décision de cette dernière Commission a été confirmée en appel.

* Mouvements dans les Commissions Régionales

- Commission Régionale de Féminisation

Sur proposition de son Secrétaire Général, le Comité nomme :

. Christine AUBERE en qualité d'Animatrice de la Commission Régionale de Féminisation en lieu et place de Marie-Christine TERRONI, cette dernière qui reste membre de la Commission ne pouvant assurer cette fonction en raison d'un manque de disponibilités ;

. François CHARRASSE en qualité de membre de la Commission Régionale de Féminisation ;

- Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

Sur proposition de son Secrétaire Général, le Comité nomme M. Eric OUCHENE (n° FFF : 2546846379) en qualité de membre de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives.

- Délégués officiels : démissions

Le Comité prend acte des démissions de :

- . Mme Corinne NIEGARDOWSKI (n° FFF : 2547594549) : démission pour cause de mutation professionnelle ;
- . M. Amadou DIARRA (délégué stagiaire n° FFF : 2544247025) : démission pour raison personnelle.

* Mouvements dans les clubs

- Demande d'inactivité

Le Comité.

Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu la demande formulée par le club suivant,

Le déclare en 1ère année d'inactivité pour la saison 2022/2023 :

Club Libre

. 545 184 : BALLES AUX PIEDS A.S. (94)

- Demande de changement de titre

Le Comité entérine le changement de nom du club suivant :

Club Libre

. 537 156 : CAISSE AUTONOME NLE MINES A.S. devient AS CAN MINES (75)

Date d'effet : 2023/2024

- Cessation définitive d'activité

Le Comité prend acte de la cessation définitive d'activité du club suivant :

Club Futsal

. 560 179 : ACCS ASNIERES VILLENEUVE (92)

Cette cessation définitive d'activité intervenant par suite de la liquidation judiciaire prononcée par le Tribunal Judiciaire de Nanterre le 25.11.2022.

Arbitrage

* <u>Demande de renouvellement de carte d'arbitre honoraire</u>

Le Comité autorise la délivrance de la carte d'arbitre honoraire pour la saison 2022/2023 à M. Daniel MOURE.

Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

* Réunions de coordination technique et autres réunions

- . Les 24 et 25.10.2022 : séminaire DTN référents « Gardien de but »
- . Les 24 et 25.10.2022 : séminaire DTN référents « Préparation Athlétique »

- . Le 29.10.2022 : présentation du protocole ESVP (routine d'échauffement) aux éducateurs R1 féminins
- . Le 17.11.2022 : coordination des CTD-DAP
- . Du 08 au 10.11.2022 : séminaire FFF DAP à Clairefontaine
- . Le 28.11.2022 : réunion ETR /DTN « Améliorer la formation BEF »
- . Du 28.11 au 14.12.2022 : entretiens annuels de progrès des CTDPPF
- . Les 06 et 07.12.2022 : coordination DTN/DTR
- . Le 02.12.2022 : visite agrément du centre de formation du PSG
- . Le 10.12.2022 : recyclage des responsables des Sections Sportives Scolaires et remise des dotations aux Sections à Morfondé
- . Le 12.12.2022 : réunion IFF/LPIFF
- . Le 17.12.2022 : réunion de la Section Régionale de l'Amicale des Educateurs de Football à Morfondé
- . Le 04.01.2023 : réunion ETR coordination du PPF
- . Du 04 au 07.01.2023 : séminaire FFF « football en milieu scolaire » par visioconférence
- . Le 06.01.2023 : coordination Equipe Technique Régionale
- . Le 06.01.2023 : réunion intermédiaire du CRU12
- . Le 13.01.2023 : coordination des techniciens départementaux
- . Le 19.01.2023 : réunion bilan IFF/IRFF IDF au siège de la Ligue
- . Le 20.01.2023 : réunion ETR / DTN sur la formation

* La Formation des éducateurs

- Formations modulaires

. District PARISIEN

Module GDB Initiation du 01.12.2022 Au 02.12.2022

Module U9: du 24.10.2022 Au 25.10.2022 Module U11: du 26.10.2022 Au 27.10.2022 Module U13: du 02.11.2022 Au 03.11.2022 Module U15: du 02.11.2022 Au 03.11.2022 Module U15: du 04.11.2022 Au 05.11.2022

. District de SEINE-ET-MARNE

Certification - CFF1 : du 29.10.2022 Au 29.10.2022 Certification - CFF2 : du 29.10.2022 Au 29.10.2022 Certification - CFF3 : du 29.10.2022 Au 29.10.2022 Module GDB Initiation : du 17.11.2022 Au 18.11.2022

Module U9: du 24.10.2022 Au 25.10.2022 Module U9: du 27.10.2022 Au 28.10.2022 Module U9: du 07.11.2022 Au 08.11.2022 Module U11: du 31.10.2022 Au 01.11.2022 Module U11: du 02.11.2022 Au 03.11.2022 Module U13: du 02.11.2022 Au 03.11.2022 Module U13: du 17.11.2022 Au 18.11.2022 Module U15: du 20.10.2022 Au 21.10.2022 Module U20+: du 17.11.2022 Au 18.11.2022

Module U6U7: du 22.10.2022 Au 22.10.2022

. District des YVELINES

Certification - CFF1 : du 29.10.2022 Au 29.10.2022 Certification - CFF2 : du 29.10.2022 Au 29.10.2022 Certification - CFF3 : du 29.10.2022 Au 29.10.2022

Module U9 : du 02.11.2022 Au 03.11.2022 Module U9 : du 04.11.2022 Au 05.11.2022 Module U9 : du 09.12.2022 Au 10.12.2022 Module U11 : du 07.11.2022 Au 08.11.2022 Module U13 : du 24.11.2022 Au 25.11.2022 Module U15 : du 26.01.2023 au 27.01.2023

Certification CFF 1-2-3 du 14.01.2023 au 14.01.2023

. District de l'ESSONNE

Certification - CFF1 : du 08.11.2022 Au 08.11.2022 Certification - CFF2 : du 08.11.2022 Au 08.11.2022 Certification - CFF3 : du 08.11.2022 Au 08.11.2022

Module Futsal Base Initiation: du 27.10.2022 Au 28.10.2022

Module U9: du 24.11.2022 Au 25.11.2022 Module U11: du 20.10.2022 Au 21.10.2022 Module U11: du 14.11.2022 Au 15.11.2022 Module U13: du 12.12.2022 Au 13.12.2022 Module U15: du 05.12.2022 Au 06.12.2022 Module U17.U19: du 08.12.2022 Au 09.12.2022 Module U20+: du 28.11.2022 Au 29.11.2022

Certification - CFF123 :du 10.01.2023 au 10.01.2023

Module U20+: du 30.01.2023 au 31.01.2023

. District des HAUTS-DE-SEINE

Certification - CFF1 : du 10.11.2022 Au 10.11.2022 Certification - CFF2 : du 10.11.2022 Au 10.11.2022 Certification - CFF3 : du 10.11.2022 Au 10.11.2022 Module Animatrice : du 19.11.2022 Au 20.11.2022

Module U9: du 03.11.2022 Au 04.11.2022 Module U9: du 01.12.2022 Au 02.12.2022 Module U11: du 08.12.2022 Au 09.12.2022 Module U13: du 24.10.2022 Au 25.10.2022 Module U15: du 27.10.2022 Au 28.10.2022 Module U17.U19: du 14.11.2022 Au 15.11.2022 Module U20+: du 05.12.2022 Au 06.12.2022 Module animatrice: du 14.01.2023 au 15.01.2023 Module U20+: du 30.01.2023 au 31.01.2023

. District de SEINE-SAINT-DENIS

Module U9: du 07.11.2022 Au 08.11.2022 Module U11: du 14.11.2022 Au 15.11.2022 Module U13: du 21.11.2022 Au 22.11.2022 Module U15: du 17.10.2022 Au 18.10.2022 Module U15: du 28.11.2022 Au 29.11.2022 Module U17.U19: du 08.12.2022 Au 09.12.2022

Module : du 23.01.2023 Au 24.01.2023 Module U15 : du 28.11.2023 Au 29.11.2023 Module U20+ : du 9.01.2023 Au 10.01.2023

Module GDB Initiation : du 30.01.2023 Au 31.01.2023 Module Futsal Initiation : du 19.01.2023 Au 20.01.2023 Certification CFF 123 : du 19.01.2023 Au 19.01.2023

. District du VAL DE MARNE

Certification - CFF1 : du 03.12.2022 Au 03.12.2022 Certification - CFF2 : du 03.12.2022 Au 03.12.2022 Certification - CFF3 : du 03.12.2022 Au 03.12.2022

Module Futsal Base Initiation : du 27.10.2022 Au 28.10.2022

Module U9: du 17.11.2022 Au 18.11.2022

Module U11: du 24.11.2022 Au 25.11.2022 Module U13: du 20.10.2022 Au 21.10.2022 Module U13: du 01.12.2022 Au 02.12.2022 Module U15: du 28.11.2022 Au 29.11.2022 Module U20+: du 17.11.2022 Au 18.11.2022 Module U6U7: du 09.12.2022 Au 09.12.2022 Module U11: du 12.01.2023 Au 13.01.2023 Module U13: du 19.01.2023 Au 20.01.2023 Module U15: du 26.01.2023 Au 27.01.2023 Module U17.U19: du 05.01.2023 Au 06.01.2023

. District du VAL-D'OISE

Certification - CFF1 : du 21.10.2022 Au 21.10.2022 Certification - CFF2 : du 21.10.2022 Au 21.10.2022 Certification - CFF3 : du 21.10.2022 Au 21.10.2022

Module U9: du 27.10.2022 Au 28.10.2022 Module U9: du 14.11.2022 Au 15.11.2022 Module U11: du 15.12.2022 Au 16.12.2022 Module U13: du 20.11.2022 Au 27.11.2022 Module U13: du 28.11.2022 Au 29.11.2022 Module U15: du 05.12.2022 Au 06.12.2022 Module U20+: du 12.12.2022 Au 13.12.2022 Module U6U7: du 26.11.2022 Au 26.11.2022 Module U15: du 26.01.2023 Au 27.01.2023

Soit un total de :

Nombre de sessions modulaires : 74 Nombre de stagiaires inscrits : 1 388 Nombre de sessions certificatives : 19

- Formations Professionnelles

Brevet de Moniteur de Football en apprentissage

- Bloc de Formation 3:
- . Promotion n°1 : 7 et 8 14 et 15 Novembre 2022
- . Promotion n°2 : 7 et 8 21 et 22 Novembre 2022
- . Promotion n°3: 9 et 10 17 et 18 Novembre 2022
- Bloc de Formation 4:
- . Promotion n°1 : 5 et 6 12 et 13 Décembre 2022
- . Promotion n°2 : 5 et 6 12 et 13 Décembre 2022
- . Promotion n°3 : 8 et 9 15 et 16 Décembre 2022
- Bloc de formation 5
- . Promotion n°1: 9 et 10 16 et 17 Janvier 2023
- . Promotion n°2 : 9 et 10 16 et 17 Janvier 2023
- . Promotion n°3: 12 et 13 20 et 31 Janvier 2023

Brevet de Moniteur de Football « Classique »

- Modules dispensés :

Module Projet associatif: du 7 au 8 Novembre 2022 Module Projet Sportif: du 7 au 8 Novembre 2022

Module U11 : du 9 au 10 Novembre 2022 Module U13 : du 14 au 15 Novembre 2022

Module Projet Sportif: du 14 et 15 Novembre 2022

Module U18: du 21 au 22 Novembre 2022

Module Projet Sportif: du 24 au 25 Novembre 2022

Module Seniors: du 24 au 25 Novembre 2022 Module Arbitrage: du 28 au 29 Novembre 2022 Module projet Sportif: du 5 au 6 Décembre 2022 Module Projet Sportif: du 8 au 9 Décembre 2022 Module Projet Sportif: du 15 au 16 Décembre 2022 Module Arbitrage: P2 du 9 au 10 Janvier 2023

Certification: UC1.1 du 12 et 13 Janvier 2023: 48 candidats

Module Arbitrage: du 16 au 17 Janvier 2023 Module Santé: du 23 au 24 Janvier 2023 Module Arbitrage: du 23 au 24 Janvier 2023 Module Santé: du 26 au 27 Janvier 2023 Module Sécurité: du 26 au 27 Janvier 2023 Module Sécurité: du 26 au 27 Janvier 2023

Brevet d'Entraineur de Football (BEF)

- Formation « semaine 2 »

. Promotion n°3: du 21 au 25 Novembre 2022

- Formation « semaine 3 »

. Promotion n°1 : du 5 au 9 Décembre 2022 . Promotion n°2 : du 12 au 16 Décembre 2022

Formation DESJEPS (FFF)

Accompagnement des 8 stagiaires franciliens :

- . Du 14 au 18 Novembre 2022 : encadrement d'une session BEF
- . Du 5 au 9 Décembre 2022 : encadrement d'une session BEF
- . Du 12 au 16 Décembre 2022 : encadrement d'une session BEF
- . Le Mercredi 11 Janvier : Intersession formative

Formation Professionnelle Continue

- . Les Jeudi 27 et Vendredi 28 Octobre 2022 : Thématique « La préformation »
- . Les Jeudi 1^{er} et Vendredi 02 Décembre 2022 : Thématique « L'entrainement des Attaquants et Gardien de But »

Validation des Acquis de l'Expérience - BMF

. 5 dossiers (partie 1) traités - 2 dossiers refusés.

Module Futnet

. Le Mercredi 15 Janvier 2023 : Expérimentation du module futnet (15 stagiaires)

* Le Parcours de Performance Fédéral

Pour la catégorie U15 F

. Lundi 31 Octobre 2022 : rassemblement Interdistricts à Morfondé Matin Après-midi

Essonne – Seine et Marne : 0-0 Yvelines – Paris : 1-1

Val d'Oise – Val de Marne : 0-0 Seine St Denis – Hauts de Seine : 1-0 Essonne – Val de Marne : 1-0 Yvelines – Seine St Denis : 4-1

Seine et Marne – Val d'Oise : 0-2

Seine et Marne – Val de Marne : 1-0

Val d'Oise – Essonne : 1-1

Hauts de Seine – Paris : 0-3

Seine St Denis – Paris : 0-3

Yvelines – Hauts de Seine : 0-0

Samedi 17 Décembre 2022 : stage régional (28 joueuses présentes / 12 clubs représentés)
 Mercredi 18 Janvier 2023 : match de préparation – Ligue / FC VAL D'EUROPE (U13) : 1 - 1

(18 joueuses présentes / 8 clubs représentés)

Pour la catégorie U13

Concours d'entrée à l'Institut National du Football

Dates de la phase 2 à Clairefontaine . District 93 : Lundi 20 février 2023 . District 78 : Mardi 21 février 2023 . District 92 : Mercredi 22 février 2023 . District 95 : Jeudi 23 février 2023 . District 94 : Vendredi 24 février 2023 . District 91 : Samedi 25 février 2023 . District 75 : Lundi 27 février 2023 . District 77 : Mardi 28 février 2023

Pour la catégorie U15

. Mercredi 02 Novembre 2022 : rassemblement Interdistricts à Morfondé Après Midi Matin

Yvelines - Paris: 2-0 Essonne – Seine et Marne : 0-3

Val d'Oise – Val de Marne : 2-0 Seine St Denis – Hauts de Seine : 0-1 Yvelines - Seine St Denis: 0-3 Essonne – Val de Marne : 2-0 Seine et Marne – Val d'Oise : 0-0 Hauts de Seine - Paris : 2-0 Seine et Marne – Val de Marne : 4-0 Seine St Denis – Paris: 0-0 Val d'Oise – Essonne : 2-2 Yvelines - Hauts de Seine: 1-0

- . Mercredi 30 Novembre 2022: Brassage régional (39 joueurs convoqués issus des Interdistricts / 24 clubs représentés)
- . Samedi 17 Décembre 2022 : Brassage régional (48 joueurs convoqués issus du 1er brassage + Pôles et clubs professionnels / 17 clubs représentés)

Pour la catégorie U16

. Jeudi 03 Novembre 2022 : rassemblement Interdistricts à Morfondé Après-midi

Essonne – Seine et Marne : 4-1 Yvelines - Paris: 1-1

Val d'Oise – Val de Marne : 0-1 Seine St Denis - Hauts de Seine : 0-1 Yvelines - Seine St Denis: 0-1 Essonne – Val de Marne : 0-0 Seine et Marne – Val d'Oise : 0-3 Hauts de Seine - Paris : 4-1

Seine et Marne – Val de Marne : 1-1 Seine St Denis - Paris: 4-1 Val d'Oise – Essonne : 0-0 Yvelines - Hauts de Seine: 1-1

. Mercredi 07 Décembre 2022 : Brassage régional U16 à Morfondé (46 joueurs issus des interdistricts / 25 clubs représentés)

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS (REGLEMENT DU RELEVE ARRETE AU 31.12.2022)

Le Comité,

Pris connaissance de l'état des paiements du relevé arrêté au 31 Décembre 2022,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 3.6 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F., l'appel à cotisations au titre du relevé arrêté au 31 Décembre 2022, comprenant notamment le solde de la quote-part licences, a été envoyé aux clubs par mail « Notifoot » le 16 Janvier 2023,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article susvisé, le règlement de ce relevé devait être effectué au plus tard le 06 Février 2023, soit dans les 20 jours suivant l'appel à cotisations.

Considérant qu'à date, et à l'approche de l'échéance de paiement, le Comité observe que certains clubs n'ont pas régularisé leur situation financière, ni pris contact avec la Lique, Considérant qu'à ce stade, il convient de rappeler que :

. Le calendrier de versement des cotisations, et notamment de la quote-part licences, a été modifié, au début de la saison 2013.2014, à la demande des clubs et afin de répondre à la nécessité d'un règlement échelonné des licences en fonction de la trésorerie des clubs.

. Comme la saison dernière, la saison 2022.2023 se présente sous les meilleurs auspices pour ce qui concerne le nombre d'adhésions au sein des clubs,

Considérant dès lors que dans un souci d'équité, les dispositions réglementaires en cas de non-règlement des sommes dues à l'échéance de paiement fixée devront être mises en œuvre à l'encontre des clubs concernés,

Par ces motifs et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

En application des dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F., Dit qu'à défaut de règlement du relevé arrêté au 31 Décembre 2022 au plus tard le <u>Jeudi 09 Février 2023</u> (étant précisé que ce nouveau délai de paiement ne concerne pas les sommes qui seraient encore dues au titre de la ou des quotes-parts licences et.ou du relevé de Droits de Changement de Club), la ou les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans des clubs débiteurs seront sanctionnés de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après cette date et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

Pour les clubs n'ayant engagé que des équipes de jeunes, la sanction est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles. Dans le cas où le club concerné est inactif au titre de la présente saison, il est précisé que conformément aux dispositions de l'article 3 des Statuts de la F.F.F., le défaut de règlement du relevé arrêté au 31 Décembre 2022 entraîne la radiation du club.

Une copie de la présente décision et de la liste des clubs concernés sera transmise aux Districts franciliens pour application sur les compétitions départementales.

POINT SUR L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES (ARTICLE 11.3 DU REGLEMENT SPORTIF GENERAL DE LA LIGUE)

Le Comité,

Après avoir fait un point des sanctions financières appliquées aux clubs qui se sont trouvés en infraction vis-à-vis des obligations d'encadrement technique des équipes,

Décide, à l'instar de la position adoptée les saisons précédentes, de ne faire application de la sanction financière qu'à compter de la 3^{ème} journée aux clubs qui ont été en infraction avec les dispositions relatives à l'encadrement technique des équipes.

QUESTIONS DIVERSES

JP MEURILLON

. Revient sur l'annonce faite par la Présidente de la Région Ile-de-France, lors de la Cérémonie des vœux de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, quant à la mise en place d'un Pass'Sport Régional.

P. SURMON

. Propose de réfléchir à la suppression du Championnat Féminin Seniors de R3 F afin d'alimenter les D1 F.

C. DEVILLE-CAVELLIN

. Revient sur la décision du Conseil Départemental quant à la suppression de l'aide au fonctionnement des clubs.

P. COLLOT

- . Fait un point de la vente du siège social de Melun.
- . Remise des Labels aux clubs le 03 Février prochain.

F. CHARRASSE

- . Saisine du Tribunal Judiciaire par un Commissaire du District dont le mandat n'a pas été renouvelé.
- . Fait un point des travaux du Pôle 2 de la CRPME (Pôle Accompagnement des clubs). Une réunion est fixée le 15 Février prochain.
- . Match de la catégorie U16 F entre la sélection du District et la sélection de la Ligue Mahoraise de Football le 1^{er} Mars prochain sur les installations de l'ACBB.

C. PORNIN

- . Retour sur la première réunion plénière de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football.
- . Revient sur la communication de la L.F.A. quant à la mise en place de Critériums de Golf Foot au niveau départemental.
- . Revient sur les sujets abordés lors de la réunion de la Section Régionale de l'Amicale des Educateurs de Football qui s'est tenue le 17 Décembre dernier à Morfondé, et informe le Comité de son élection à la présidence de la Section Régionale le 07 Janvier dernier.

G. MATHIEU

. Retour sur la réunion du Pôle développement et promotion de la Commission Foot Entreprise et Critérium du 17 Janvier dernier au cours de laquelle ont notamment été abordés le Centenaire du Football Entreprise et la modification du format du Championnat de Football Entreprise du Samedi Matin.

R. ROYAN

. Revient sur la Permanence Téléphonique Week-end.

C. AUBERE

. Revient sur la qualification du FC FLEURY 91 et du FC PSG pour les quarts de finale de la Coupe de France Féminine.

J. MONLOUIS

- Fait un point de l'activité de la Commission Régionale d'Appel sur la saison 2021/2022 (nombre de réunions, nombre d'heures de réunions, nombre de dossiers traités); afin d'illustrer la très forte activité de la Commission, elle relève que pour la saison 2021/2022, la Commission Régionale d'Appel a traité autant de dossiers que la Commission Supérieure d'Appel de la F.F.F. (dans sa configuration Amateur).
- . Fait un point des travaux du Pôle 3 de la CRPME (Pôle Education, Citoyenneté et Prospective). Une réunion est fixée le 06 Mars prochain.
- . Colloque sur la liberté d'expression des sportifs le 20 Mars 2023 au Sénat.

A. BOUAJAJ

. Réunion plénière de la CRPME 2.0 le 06 Février prochain au siège de la Ligue.

J. SANDJAK

- . Informe le Comité du décès de Jean-Claude AUDOUX qui fut successivement Secrétaire Général et Directeur Administratif de la Ligue.
- Le Président et son Comité Directeur présentent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.
- . Présente au Comité le système envisagé quant à l'attribution des voix aux clubs dans le cadre de la réforme de la gouvernance de la F.F.F..

Le Président	Le Secrétaire Généra
Jamel SANDJAK	Ahmed BOUAJAJ